

3 Les élèves du premier degré



3.1	<u>Le premier degré en 2006-2007</u>	70
3.2	<u>Le premier degré : évolution</u>	72
3.3	<u>Le premier degré par département et académie</u>	74
3.4	<u>Le préélémentaire en 2006-2007 : évolution</u>	76
3.5	<u>L'élémentaire par âge : évolution (rentrée 1999)</u>	78
3.6	<u>L'enseignement des langues vivantes dans le cycle III du premier degré</u>	80
3.7	<u>Les effectifs de CLIS</u>	82
3.8	<u>Les élèves handicapés intégrés dans le premier degré</u>	84
3.9	<u>Les élèves de nationalité étrangère dans le premier degré</u>	86
3.10	<u>L'évaluation diagnostique en début de CE2</u>	88
3.11	<u>Le redoublement à l'école élémentaire</u>	90
3.12	<u>La santé des enfants en grande section de maternelle et en CM2</u>	92

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, les écoles du premier degré ont scolarisé près de 6 644 100 élèves à la rentrée 2006 (soit une croissance de 0,3 % par rapport à la rentrée 2005).

En France métropolitaine, 6 373 140 élèves sont accueillis par les écoles à la rentrée 2006.

En France, il naît environ 49 filles pour 51 garçons, ce qui explique que les filles sont légèrement minoritaires dans le premier degré.

En effet, en France métropolitaine et dans les DOM, les filles représentent respectivement 48,8 % et 48,4 % du nombre d'élèves dans les classes élémentaires des secteurs public et privé.

De même, dans les classes préélémentaires publiques, on dénombre 48,8 % de filles et dans les classes préélémentaires du secteur privé, elles constituent 49,3 % du nombre d'élèves [1].

Définitions

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Cycles.** Le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 définit les nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. La scolarité est organisée en trois cycles pédagogiques : le cycle I des apprentissages premiers, le cycle II des apprentissages fondamentaux, et le cycle III des approfondissements (voir en 1.1). Les classes d'initiation ne sont pas enquêtées à ce sujet.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires (AIS).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

Avertissement : les données par classe ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2006-2007. Le tableau [1] propose des données par niveau, sexe et âge. Il s'agit d'estimations.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 05.41.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2006-2007.

Le premier degré en 2006-2007

[1] Répartition des élèves du premier degré par niveau, sexe et âge en 2006-2007 (estimations) (France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé)

Public

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		AIS (1)		Total public
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	74 187	72 941	-	-	13	10	147 151
3 ans	353 513	337 026	-	-	34	47	690 620
4 ans	361 083	344 294	18	23	76	59	705 553
5 ans	361 576	342 999	2 704	4 439	124	87	711 929
6 ans	6 329	3 244	327 003	315 614	1 746	1 134	655 070
7 ans	288	251	340 145	325 768	2 446	1 633	670 531
8 ans	-	-	340 891	328 358	3 845	2 516	675 610
9 ans	-	-	338 980	326 747	5 585	3 664	674 976
10 ans	-	-	328 194	316 820	6 417	4 193	655 624
11 ans	-	-	78 795	58 457	5 980	3 879	147 111
12 ans	-	-	4 735	3 407	659	457	9 258
13 ans	-	-	218	176	385	284	1 063
Total France métr. + DOM	1 156 976	1 100 755	1 761 683	1 679 809	27 310	17 963	5 744 496
France métropolitaine	1 109 732	1 055 727	1 682 264	1 604 534	25 263	16 821	5 494 341

Privé

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		AIS (1)		Total privé
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	17 205	17 635	-	-	14	16	34 870
3 ans	46 809	45 892	-	-	15	16	92 732
4 ans	48 198	46 714	4	7	16	15	94 954
5 ans	49 510	47 368	1 115	1 448	21	16	99 479
6 ans	867	433	56 033	53 719	117	92	111 261
7 ans	49	34	56 210	53 161	227	137	109 818
8 ans	-	-	57 542	54 654	294	190	112 680
9 ans	-	-	58 783	54 936	347	274	114 340
10 ans	-	-	57 699	54 330	431	313	112 773
11 ans	-	-	8 994	6 176	362	269	15 801
12 ans	-	-	360	228	79	28	695
13 ans	-	-	28	13	121	48	210
Total France métr. + DOM	162 638	158 076	296 767	278 672	2 045	1 414	899 612
France métropolitaine	159 231	154 418	290 195	271 716	1 922	1 314	878 796

Public + privé

Âge	Préélémentaire		Élémentaire		AIS (1)		Total public + privé
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2 ans	91 392	90 576	-	-	27	26	182 021
3 ans	400 322	382 918	-	-	49	63	783 352
4 ans	409 281	391 008	22	30	92	74	800 507
5 ans	411 086	390 367	3 819	5 887	145	103	811 408
6 ans	7 196	3 677	383 036	369 333	1 863	1 226	766 331
7 ans	337	285	396 355	378 929	2 673	1 770	780 349
8 ans	-	-	398 433	383 012	4 139	2 706	788 290
9 ans	-	-	397 763	381 683	5 932	3 938	789 316
10 ans	-	-	385 893	371 150	6 848	4 506	768 397
11 ans	-	-	87 789	64 633	6 342	4 148	162 912
12 ans	-	-	5 095	3 635	738	485	9 953
13 ans	-	-	246	189	506	332	1 273
Total France métr. + DOM	1 319 614	1 258 831	2 058 450	1 958 481	29 355	19 377	6 644 108
France métropolitaine	1 268 963	1 210 145	1 972 459	1 876 250	27 185	18 135	6 373 137

(1) L'AIS regroupe les classes d'initiation, d'adaptation, ainsi que les classes d'intégration scolaire.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Les écoles des secteurs public et privé du premier degré (en France métropolitaine et dans les DOM) scolarisent environ 6 644 100 élèves en 2006-2007 contre 6 624 600 en 2005-2006. On constate, comme l'année précédente, une légère augmentation (+ 0,3 %).

Les évolutions sont variables suivant les niveaux. L'enseignement préélémentaire a vu ses effectifs presque doubler entre 1960-1961 et 1985-1986, en raison de la progression de la scolarisation des enfants de trois ans et, dans une moindre mesure, des enfants de deux ans. À partir de cette date, l'évolution démographique influence fortement le niveau des effectifs du préélémentaire, à la baisse depuis la rentrée 1992 et à la hausse depuis celle de 1998. Pour cette année, on constate une légère diminution, tant dans le secteur privé (- 1 %) que dans le secteur public (- 1,3 %).

L'enseignement élémentaire a perdu 16,6 % de ses effectifs entre 1960-1961 et 1985-1986, période où il enregistrait les effets de la baisse démographique et de la réduction des retards scolaires. Par la suite, la diminution des effectifs s'est poursuivie à un rythme moins élevé, dans le public comme dans le privé. Cependant, depuis la rentrée 2004-2005, cette tendance s'inverse. En 2006-2007, les classes élémentaires du CP au CM2 voient leurs effectifs augmenter dans le secteur public (+ 1,5 %) ainsi que dans le secteur privé (+ 0,8 %).

Les effectifs de l'enseignement relevant de l'AIS (adaptation et intégration scolaires) continuent de diminuer (- 3,5 % entre 2005-2006 et 2006-2007).

Définitions

■ **Le préélémentaire.** Les enfants sont accueillis dans les écoles maternelles, ou dans des écoles élémentaires comportant une classe ou une section maternelle "enfantine" au sein d'une classe à plusieurs niveaux, ou dans des écoles spéciales.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires (AIS).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaires.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 5510, 5530, 5766, 5774, 5859, 5918, 5970, 6073, 6074, 6164, 6165, 6234, 6236, 6325, 6326, 6423, 6523, 6524, 6584, 6586, 6623, 6625.
- 1960-1961, Tableaux de l'Éducation nationale, édition 1969.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2006-2007.

Le premier degré : évolution

[1] Évolution des effectifs du premier degré (France métropolitaine + DOM)

	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	1981	1991	2000 (1)	2001 (1)	2002 (1)	2003 (1)	2004 (1)	2005 (1)	2006 (1)	2007 (1)
Préélémentaire										
Public	2 137,2	2 322,9	2 200,3	2 225,2	2 238,2	2 248,4	2 273,4	2 285,1	2 288,3	2 257,7
Privé	319,2	321,3	312,7	315,1	316,2	317,6	325,3	324,4	323,8	320,7
Total	2 456,5	2 644,2	2 513,0	2 540,3	2 554,4	2 566,0	2 598,7	2 609,5	2 612,0	2 578,4
Part du public (%)	87,0	87,8	87,6	87,6	87,6	87,6	87,5	87,6	87,6	87,6
Elémentaire										
Public	4 128,7	3 599,1	3 424,5	3 384,8	3 360,3	3 347,4	3 333,7	3 355,5	3 391,4	3 441,5
Privé	681,3	618,9	574,3	568,2	563,8	561,5	566,2	569,1	570,6	575,4
Total	4 810,0	4 218,0	3 998,8	3 953,0	3 924,1	3 908,9	3 900,0	3 924,6	3 962,0	4 016,9
Part du public (%)	85,8	85,3	85,6	85,6	85,6	85,6	85,5	85,5	85,6	85,7
AIS (2)										
Public	122,3	85,6	55,2	53,9	51,9	49,8	49,1	47,5	46,7	45,3
Privé	7,6	5,6	4,8	4,8	4,6	4,5	4,3	3,9	3,8	3,5
Total	129,9	91,2	60,0	58,7	56,5	54,3	53,3	51,4	50,5	48,7
Part du public (%)	94,1	93,9	92,0	91,8	91,9	91,7	92,1	92,4	92,5	92,8
Total premier degré										
Public	6 388,2	6 007,6	5 680,0	5 663,9	5 650,4	5 645,6	5 656,2	5 688,1	5 726,4	5 744,5
Privé	1 008,1	945,8	891,8	888,1	884,6	883,6	895,8	897,4	898,2	899,6
Total	7 396,3	6 953,4	6 571,8	6 552,0	6 535,0	6 529,2	6 552,0	6 585,5	6 624,6	6 644,1
Part du public (%)	86,4	86,4	86,4	86,4	86,5	86,5	86,3	86,5	86,4	86,5

(1) Estimations réalisées pour les départements manquants des secteurs public.

(2) AIS : enseignement relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Le premier degré est, dans chaque département, placé sous la responsabilité d'un Inspecteur d'académie, qui organise le recrutement et la gestion administrative et pédagogique des personnels enseignants de ce niveau.

Le département est divisé en circonscriptions, chacune étant placée sous la responsabilité d'un Inspecteur de l'Éducation nationale (IEN). La circonscription comprend un certain nombre de secteurs scolaires.

Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement spécialisé. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections enfantines des écoles élémentaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Les écoles privées.** Elles sont soit sous contrat simple, dans ce cas, seul le personnel enseignant est payé par l'État ; soit sous contrat d'association, l'État prenant alors également en charge les dépenses de fonctionnement de l'externat ; soit hors contrat. Sont comptabilisés ici les effectifs de tout l'enseignement privé du premier degré.

■ **IEN.** Inspecteurs de l'Éducation nationale. Ce corps intègre depuis 1990 les Inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale (IDEN), les Inspecteurs de l'enseignement technique (IET) et les Inspecteurs de l'information et de l'orientation.

Avertissement : pour la septième année consécutive, environ un quart des directeurs des écoles publiques poursuivent une grève administrative, rendant impossible une exploitation complète de l'enquête n° 19 dans les écoles. Néanmoins, grâce au concours des inspecteurs de circonscription, des données concernant les effectifs par département ont pu être collectées.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2006-2007.

Le premier degré par département et académie

[1] Effectifs d'élèves du premier degré par département, académie et COM en 2006-2007

Départements (1), académies et COM (2)	Public	Privé	Pu + Pr	% Public	Départements (1), académies et COM (2)	Public	Privé	Pu + Pr	% Public
Alpes-de-Haute-Provence	14 327	782	15 109	94,8	Loire-Atlantique	88 324	48 060	136 384	64,8
Hautes-Alpes	11 918	963	12 881	92,5	Maine-et-Loire	54 157	32 678	86 835	62,4
Bouches-du-Rhône	177 398	21 666	199 064	89,1	Mayenne	22 699	11 636	34 335	66,1
Vaucluse	50 389	6 023	56 412	89,3	Sarthe	50 289	9 066	59 355	84,7
Aix-Marseille	254 032	29 434	283 466	89,6	Vendée	31 666	32 441	64 107	49,4
Aisne	54 635	4 624	59 259	92,2	Nantes	247 135	133 881	381 016	64,9
Oise	84 515	5 358	89 873	94,0	Alpes-Maritimes	89 375	9 762	99 137	90,2
Somme	50 750	8 578	59 328	85,5	Var	89 807	5 608	95 415	94,1
Amiens	189 900	18 560	208 460	91,1	Nice	179 182	15 370	194 552	92,1
Doubs	49 415	4 200	53 615	92,2	Cher	27 010	1 894	28 904	93,4
Jura	24 122	2 640	26 762	90,1	Eure-et-Loir	41 110	4 396	45 506	90,3
Haute-Saône	23 454	1 151	24 605	95,3	Indre	19 134	1 380	20 514	93,3
Territoire de Belfort	12 922	1 205	14 127	91,5	Indre-et-Loire	50 704	5 954	56 658	89,5
Besançon	109 913	9 196	119 109	92,3	Loir-et-Cher	28 992	3 427	32 419	89,4
Dordogne	32 222	1 914	34 136	94,4	Loiret	61 477	6 008	67 485	91,1
Gironde	124 979	11 954	136 933	91,3	Orléans-Tours	228 427	23 059	251 486	90,8
Landes	31 691	2 702	34 393	92,1	Paris	136 304	38 608	174 912	77,9
Lot-et-Garonne	26 597	3 025	29 622	89,8	Paris	136 304	38 608	174 912	77,9
Pyrénées-Atlantiques	47 363	12 048	59 411	79,7	Charente	28 932	2 772	31 704	91,3
Bordeaux	262 852	31 643	294 495	89,3	Charente-Maritime	51 254	3 711	54 965	93,2
Calvados	60 535	9 964	70 499	85,9	Deux-Sèvres	29 337	7 301	36 638	80,1
Manche	40 631	9 515	50 146	81,0	Vienne	34 777	4 802	39 579	87,9
Orne	23 218	5 877	29 095	79,8	Poitiers	144 300	18 586	162 886	88,6
Caen	124 384	25 356	149 740	83,1	Ardennes	28 577	2 259	30 836	92,7
Allier	27 743	2 667	30 410	91,2	Aube	27 825	2 455	30 280	91,9
Cantal	10 372	1 874	12 246	84,7	Marne	50 574	6 403	56 977	88,8
Haute-Loire	15 411	7 926	23 337	66,0	Haute-Marne	17 675	961	18 636	94,8
Puy-de-Dôme	49 152	7 059	56 211	87,4	Reims	124 651	12 078	136 729	91,2
Clermont-Ferrand	102 678	19 526	122 204	84,0	Côtes-d'Armor	41 213	18 371	59 584	69,2
Corse-du-Sud	10 803	705	11 508	93,9	Finistère	58 821	33 872	92 693	63,5
Haute-Corse	12 236	385	12 621	96,9	Ille-et-Vilaine	64 953	40 047	105 000	61,9
Corse	23 039	1 090	24 129	95,5	Morbihan	38 632	36 804	75 436	51,2
Seine-et-Marne	144 579	7 420	151 999	95,1	Rennes	203 619	129 094	332 713	61,2
Seine-Saint-Denis	168 964	9 100	178 064	94,9	Eure	58 890	4 700	63 590	92,6
Val-de-Marne	128 680	10 789	139 469	92,3	Seine-Maritime	118 106	11 693	129 799	91,0
Créteil	442 223	27 309	469 532	94,2	Rouen	176 996	16 393	193 389	91,5
Côte-d'Or	46 270	4 267	50 537	91,6	Bas-Rhin	102 184	5 000	107 184	95,3
Nièvre	18 189	1 101	19 290	94,3	Haut-Rhin	70 105	5 012	75 117	93,3
Saône-et-Loire	47 671	4 008	51 679	92,2	Strasbourg	172 289	10 012	182 301	94,5
Yonne	31 330	2 449	33 779	92,7	Ariège	12 181	1 127	13 308	91,5
Dijon	143 460	11 825	155 285	92,4	Aveyron	18 634	6 368	25 002	74,5
Ardèche	22 985	8 675	31 660	72,6	Haute-Garonne	106 434	10 151	116 585	91,3
Drôme	44 186	6 619	50 805	87,0	Gers	14 390	1 886	16 276	88,4
Isère	115 646	11 457	127 103	91,0	Lot	13 534	1 463	14 997	90,2
Savoie	37 305	3 694	40 999	91,0	Hautes-Pyrénées	17 255	2 757	20 012	86,2
Haute-Savoie	65 675	10 132	75 807	86,6	Tarn	29 065	5 630	34 695	83,8
Grenoble	285 797	40 577	326 374	87,6	Tarn-et-Garonne	20 912	2 941	23 853	87,7
Nord	240 988	66 714	307 702	78,3	Toulouse	232 405	32 323	264 728	87,8
Pas-de-Calais	147 763	21 854	169 617	87,1	Yvelines	147 918	13 963	161 881	91,4
Lille	388 751	88 568	477 319	81,4	Essonne	130 936	7 091	138 027	94,9
Corrèze	18 795	1 413	20 208	93,0	Hauts-de-Seine	145 305	16 805	162 110	89,6
Creuse	9 596	128	9 724	98,7	Val-d'Oise	131 340	7 071	138 411	94,9
Haute-Vienne	29 092	1 854	30 946	94,0	Versailles	555 499	44 930	600 429	92,5
Limoges	57 483	3 395	60 878	94,4	France métropolitaine	5 494 341	878 796	6 373 137	86,2
Ain	58 514	6 638	65 152	89,8	Guadeloupe	54 653	6 116	60 769	89,9
Loire	60 777	17 379	78 156	77,8	Guyane	37 072	2 560	39 632	93,5
Rhône	150 252	31 753	182 005	82,6	Martinique	45 383	3 233	48 616	93,3
Lyon	269 543	55 770	325 313	82,9	La Réunion	113 047	8 907	121 954	92,7
Aude	30 317	2 149	32 466	93,4	Total DOM	250 155	20 812	270 917	92,3
Gard	62 621	8 622	71 243	87,9	France métr. + DOM	5 744 496	899 616	6 644 108	86,5
Hérault	87 729	11 975	99 704	88,0	Mayotte	44 011	-	44 011	100,0
Lozère	4 626	2 448	7 074	65,4	Polynésie française	34 269	7 108	41 377	82,8
Pyrénées-Orientales	38 174	3 771	41 945	91,0	Saint-Pierre-et-Miquelon	387	320	707	54,7
Montpellier	223 467	28 965	252 432	88,5	Wallis-et-Futuna	-	2 471	2 471	0,0
Meurthe-et-Moselle	66 676	4 543	71 219	93,6	Total COM	78 667	9 899	88 566	88,8
Meuse	18 806	1 411	20 217	93,0	Nouvelle-Calédonie (2)	27 238	9 697	36 935	73,7
Moselle	94 874	4 454	99 328	95,5					
Vosges	35 656	2 840	38 496	92,6					
Nancy-Metz	216 012	13 248	229 260	94,2					

(1) Effectifs résultant d'estimations départementales fournies par les inspections académiques pour le secteur public. (2) La Nouvelle-Calédonie a un statut spécifique.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

À la rentrée 2006, 2 578 445 enfants sont scolarisés dans l'enseignement préélémentaire. Les effectifs de l'enseignement préélémentaire sont en baisse aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (respectivement - 1,3 % et - 1 %), par rapport à l'année précédente. On constate une baisse du nombre d'élèves à tous les âges, mais la plus importante diminution concerne les écoliers âgés de 2 ans (- 6,3 % dans le secteur public et - 4,5 % dans le privé) [1]. Ces variations d'effectifs s'expliquent par des effets démographiques : après un pic en 2000, le nombre de naissances baisse depuis 2001.

En France métropolitaine et dans les DOM, le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans s'élève à 80,5 % ; ce taux connaît une baisse sensible depuis 2000 ; à cette date, il s'élevait à 84,9 % [2]. Cette baisse s'explique par le fait que le nombre d'enfants scolarisés est resté relativement stable sur la période alors que le nombre d'enfants scolarisables a augmenté [3].

Définitions

■ **Âge.** L'âge est le nombre d'années révolues au 1^{er} janvier 2007 pour l'année scolaire 2006-2007. Ainsi les enfants âgés de 2 ans en 2006-2007 sont nés en 2004.

■ **Préélémentaire.** Les enfants sont accueillis soit dans les écoles maternelles, soit dans des écoles élémentaires comportant une classe maternelle ou une section maternelle au sein d'une classe à plusieurs niveaux, soit dans des écoles spécialisées.

■ **Écoles spécialisées :** le terme "écoles spécialisées" regroupe les quatre types d'écoles suivantes :

- écoles maternelles spécialisées ;
- écoles de plein air ;
- écoles autonomes de perfectionnement ;
- écoles de niveau élémentaire spécialisées.

Les écoles spécialisées sont comptées avec les écoles élémentaires.

■ **Population scolarisable.** Les effectifs en sont publiés chaque année par l'INSEE dans les Bulletins mensuels de statistiques (BMS) de janvier. La population scolarisable est évaluée au 1^{er} janvier de chaque année en fonction des données de l'état civil et des évolutions constatées entre les deux derniers recensements.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 5510, 5530, 5588, 5596, 5680, 5681, 5766, 5774, 5859, 5918, 5968, 5970, 6073, 6074, 6164, 6165, 6325, 6326, 6422, 6423, 6523, 6524, 6584, 6586, 6623, 6625.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2006-2007.

Le préélémentaire en 2006-2007 : évolution

[1] Répartition des effectifs du préélémentaire par âge en 2006-2007 (estimations) (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	France métropolitaine			France métropolitaine + DOM		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
2 ans	143 808	34 520	178 328	147 128	34 840	181 968
%	6,6	11,0	7,2	6,5	10,9	7,1
3 ans	662 756	90 552	753 308	690 539	92 701	783 240
%	30,6	28,9	30,4	30,6	28,9	30,4
4 ans	675 352	92 695	768 047	705 377	94 912	800 289
%	31,2	29,6	31,0	31,2	29,6	31,0
5 ans	674 099	94 527	768 626	704 575	96 878	801 453
%	31,1	30,1	31,0	31,2	30,2	31,1
6 ans et plus	9 444	1 355	10 799	10 112	1 383	11 495
%	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	2 165 459	313 649	2 479 108	2 257 731	320 714	2 578 445
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[2] Évolution des pourcentages d'enfants scolarisés par âge (1) (2) (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM, Public et Privé)

	1960	1970	1980	1990	1991	1992	1993	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	1961	1971	1981	1991	1992	1993	1994	1995	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
2 ans (3)	9,9	17,9	35,7	35,2	34,5	34,9	35,4	35,5	35,0	35,4	35,2	35,3	34,7	32,0	28,8	26,1	24,5	23,4	
3 ans	36,0	61,1	89,9	98,2	99,1	99,4	99,7	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
4 ans	62,6	87,3	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
5 ans	91,4	100,0	100,0	99,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble																			
2-5 ans	50,0	65,4	82,1	83,6	84,0	84,2	84,5	84,8	84,4	84,3	84,4	84,9	84,7	83,5	82,9	82,2	81,4	80,5	

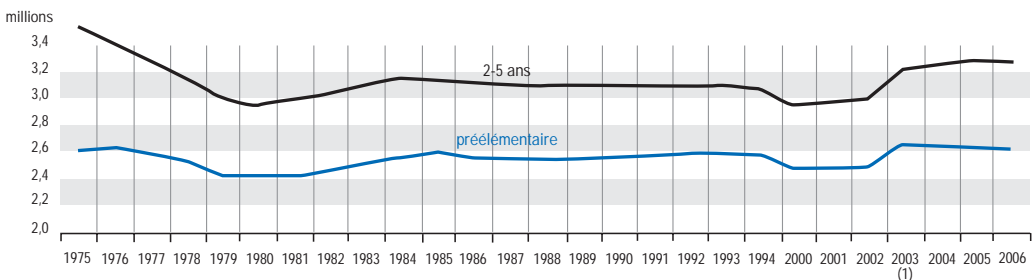
(1) Y compris les effectifs des écoles spécialisées à partir de 1985-1986.

(2) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, les pourcentages ne peuvent être calculés.

(3) Si l'on ne compte que les enfants ayant 2 ans révolus à la rentrée scolaire, 53 % des enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 août 1992 sont scolarisés en 1994.

(4) À partir de 2003-2004, le taux de scolarisation concerne la France métropolitaine et les DOM.

[3] Évolution de la population scolarisable et de la population scolarisée (1) (France métropolitaine jusqu'en 2003 puis France métr. + DOM, Public + Privé)



(1) À partir de 2003 : données pour la France métropolitaine et les DOM.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 1999-2000, en France métropolitaine et dans les DOM, dans l'enseignement public, 7,7 % des élèves de CP et 20,3 % de ceux de CM2 avaient un an ou plus de retard contre, respectivement, 5,8 % et 16,2 % dans l'enseignement privé. Les élèves en avance représentaient 1,1 % des élèves de CP et 2,3 % de ceux de CM2 dans l'enseignement public (contre, respectivement, 2,6 % et 3,9 % dans l'enseignement privé) [1].

Les filles avaient moins souvent de retard que les garçons, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé, et l'écart a augmenté avec le niveau : dans le secteur public, l'écart entre filles en retard et garçons en retard était de 2,6 points en CP et de 5,4 en CM2 ; dans le secteur privé, de 2,5 points en CP et de 6,6 points en CM2 [1].

La répartition par âge était différente suivant le secteur ; en CP, les élèves étaient plus nombreux à être "en retard" dans le secteur public (7,7 %) que dans le secteur privé (5,8 %). Cet écart est passé à 3,9 points en CE1, à 4,3 points en CE2, 4,2 points en CM1 et 4,1 points en CM2 [1] [3].

Du fait de la diminution des proportions d'élèves en avance et en retard, les pourcentages d'élèves ayant respectivement 6 ans au CP et 10 ans au CM2 (âges théoriques normaux pour ces classes) ont fortement augmenté en trente ans. En 1999-2000, ils étaient de 91,3 % pour le CP et 77,8 % pour le CM2 [2] [3].

La structure par âge en CM2 a une influence directe sur la répartition par âge en sixième.

La proportion d'élèves scolarisés dans l'enseignement privé est passée de 13,5 % en CP à 15,3 % en CM2.

Définitions

■ **Âge.** L'âge est le nombre d'années révolues au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire. Ainsi en 1999-2000, les enfants de 11 ans étaient nés en 1988.

■ **CP.** Cours préparatoire.

■ **CE1, CE2.** Cours élémentaire 1^{re} année, cours élémentaire 2^e année.

■ **CM1, CM2.** Cours moyen 1^{re} année, cours moyen 2^e année.

Avertissement :

– données non disponibles pour les années scolaires 2000-2001 à 2006-2007 ;

– des estimations ont été faites pour les écoles publiques manquantes des départements suivants : Loire, Seine-et-Marne ; des estimations ont été faites pour les écoles privées manquantes des départements suivants : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Sarthe.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Tableaux statistiques, n° 6709.

Sources : Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, 1999-2000.

L'élémentaire par âge : évolution (rentrée 1999)

[1] Répartition des élèves du CP au CM2 par âge en 1999-2000 (France métropolitaine + DOM)

	Public				Privé			
	Garçons	Filles	Total	Total en %	Garçons	Filles	Total	Total en %
CP								
5 ans et moins	2 749	4 616	7 365	1,1	1 150	1 649	2 799	2,6
6 ans	315 605	302 798	618 403	91,3	49 523	47 388	96 911	91,5
7 ans	29 202	19 522	48 724	7,2	3 590	2 160	5 750	5,4
8 ans et plus	1 875	1 308	3 183	0,5	231	166	397	0,4
Total	349 431	328 244	677 675	100,0	54 494	51 363	105 857	100,0
CE 1								
6 ans et moins	3 940	5 652	9 592	1,4	1 286	1 900	3 186	2,8
7 ans	303 113	296 600	599 713	84,5	50 041	48 063	98 104	87,0
8 ans	54 660	39 494	94 154	13,3	6 674	4 187	10 861	9,6
9 ans et plus	3 657	2 509	6 166	0,9	392	254	646	0,6
Total	365 370	344 255	709 625	100,0	58 393	54 404	112 797	100,0
CE 2								
7 ans et moins	5 230	6 939	12 169	1,8	1 575	2 148	3 723	3,2
8 ans	277 544	287 957	565 501	82,8	49 166	47 811	96 977	84,4
9 ans	60 849	44 384	105 233	15,4	8 022	5 252	13 274	11,5
10 ans et plus	5 239	3 656	8 895	1,3	594	359	953	0,8
Total	348 862	333 936	682 798	100,0	59 357	55 570	114 927	100,0
CM 1								
8 ans et moins	6 004	8 081	14 085	2,1	1 922	2 598	4 520	3,8
9 ans	267 715	270 962	538 677	79,8	49 122	48 052	97 174	82,1
10 ans	64 500	47 598	112 098	16,6	9 342	5 962	15 304	12,9
11 ans et plus	6 159	4 326	10 485	1,6	846	459	1 305	1,1
Total	344 378	330 967	675 345	100,0	61 232	57 071	118 303	100,0
CM 2								
9 ans et moins	6 873	8 709	15 582	2,3	2 091	2 635	4 726	3,9
10 ans	259 159	266 253	525 412	77,4	48 832	48 985	97 817	79,9
11 ans	74 627	55 230	129 857	19,1	11 478	7 178	18 656	15,2
12 ans et plus	4 873	3 387	8 260	1,2	802	429	1 231	1,0
Total	345 502	333 579	679 081	100,0	63 203	59 227	122 430	100,0

[2] Évolution de la répartition des élèves de CP et de CM2 par âge (1) (% , milliers)
(France métropolitaine, France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	France métropolitaine														1999 2000 (2)
	1960 1961	1970 1971	1980 1981	1985 1986	1989 1990	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1993 1994	1994 1995	1997 1998	1998 1999	1999 2000		
Cours préparatoire															
5 ans et moins	20,1	5,4	2,1	2,1	1,8	1,8	1,6	1,5	1,6	1,5	1,2	1,2	1,3	1,3	
6 ans	57,8	73,9	82,2	85,8	87,4	88,3	89,8	91,4	91	91,1	91,4	91,5	91,6	91,3	
7 ans	15,6	16	13,4	10,6	9,6	8,8	7,8	6,5	6,9	6,9	7,0	7,0	6,7	7,0	
8 ans	4,1	3,2	1,8	1,2	0,9	0,9	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	
9 ans et plus	2,4	1,5	0,5	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total milliers	1 179,3	1 089,3	930,1	845,1	816,1	819,2	819,9	819,2	813,9	816,9	798,1	780,1	748,2	783,5	
Cours moyen 2^e année															
9 ans et moins	8,9	6,9	3,4	2,8	3	2,8	2,6	2,6	2,9	3,1	2,7	2,6	2,5	2,5	
10 ans	39,1	47,7	59,3	60,7	69,3	71,8	72,7	74	74,5	76,3	77,3	77,8	78,0	78,0	
11 ans	34	33,9	24,8	24,4	20,9	20	20,1	19,7	19,7	18,3	18,6	18,4	18,3	18,3	
12 ans	14,1	8,7	9,7	9,7	6	4,8	4,2	3,4	2,7	2,1	1,3	1,1	1,1	1,1	
13 ans et plus	3,9	2,8	2,8	2,4	0,8	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	
Total %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total milliers	913,7	917,5	910,6	821,0	775,0	803,7	820,7	815,1	772,0	765,2	773,6	771,7	768,5	768,5	

(1) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, la répartition par âge ne peut être calculée.

(2) France métropolitaine + DOM.

[2] Évolution de la proportion d'élèves en retard selon le niveau (1) (%)
(France métropolitaine, Public + Privé)

Niveau	France métropolitaine										France métr. + DOM (1999-2000)
	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1993 1994	1994 1995	1995 à 1997 (1)	1997 1998	1998 1999	1999 2000		
CP	9,9	8,5	7,1	7,4	7,4	...	7,4	7,4	7,2	7,4	
CE 1	16	14,1	13,4	12,9	13,4	...	13,2	13,3	13,3	13,6	
CE 2	19,4	18,7	16,4	15,9	15,6	...	15,9	15,7	15,8	16,0	
CM 1	23,1	21,5	20,4	18,1	17,8	...	17,4	17,5	17,2	17,5	
CM 2	25,4	24,7	23,4	22,7	20,6	...	20,0	19,7	19,5	19,7	

(1) Les données du secteur public n'étant pas disponibles pour les années 1995-1996 et 1996-1997, la proportion ne peut être calculée.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

L'année scolaire 2006-2007 constitue une année de continuité dans la mise en place de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire, qui a été engagée depuis 1998.

En 2006-2007, 98,45 % des classes du secteur public accueillant des élèves de cycle III (CE2, CM1 et CM2) bénéficient d'un enseignement de langues vivantes, dont 97,49 % pour les CE2. S'agissant de l'enseignement privé sous contrat, ce taux de couverture s'établit à près de 91,01 % pour le cycle III. Le principal effort porte sur le CE2, dont la couverture est presque totale contre 81 % des classes en 2004-2005, 70,7 % en 2003-2004, et 55,7 % à la rentrée 2002.

L'anglais est la langue la plus étudiée à l'école en cycle III, puisque 86 % des classes du secteur public bénéficient de l'enseignement de cette langue. L'allemand maintient sa place de deuxième langue la plus étudiée à l'école avec 10,63 % des groupes.

Dans le secteur privé, la part de l'anglais reste plus importante que dans le secteur public, à 95,54 % des groupes, la part de l'enseignement de l'allemand est à 5,88 %.

Définitions

■ **Champ de l'enquête.** Les données recueillies auprès des inspections académiques en 2006-2007, comme lors des années précédentes, concernent l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales dans les classes de cycle III, tel qu'il est régi par les programmes de l'école élémentaire du 25 janvier 2002 qui donnent aux langues vivantes le statut de discipline à part entière avec un horaire et un programme précis. Tous les dispositifs préexistants (initiation, sensibilisation) sont exclus de cette enquête qui porte sur l'enseignement d'une langue vivante dans le cadre des programmes.

→ Pour en savoir plus

Sources : Direction générale de l'enseignement scolaire, Bureau des écoles (DGESCO A1-1), ministère de l'Éducation nationale.

[1] Pourcentages de classes accueillant des élèves de cycle III et bénéficiant d'un enseignement de langues vivantes en 2006-2007

	Public : CE2	Public : cycle III	Privé sous contrat : CE2	Privé sous contrat : cycle III
2001-2002	24,7	71,9	22,8	62,2
2002-2003	55,7	83,8	59,6	80,9
2003-2004	70,6	89,6	73,8	89,8
2004-2005	81,0	93,3	61,1	85,5
2005-2006	92,9	97,5	81,2	88,5
2006-2007	97,5	98,5	87,2	91,0

[2] Proportions des groupes d'élèves de cycle III selon la langue enseignée en 2006-2007 (%) (Public)

	Allemand	Anglais	Arabe	Espagnol	Italien	Portugais
2001-2002	18,6	76,4	0,05	2,0	1,1	0,2
2002-2003	16,4	78,6	0,06	2,2	1,3	0,3
2003-2004	15,1	79,6	0,20	2,4	1,0	0,2
2004-2005	11,5	81,6	0,05	2,0	1,1	0,3
2005-2006	13,1	82,6	0,05	2,3	1,1	0,3
2006-2007	10,6	86,0	0,2	1,8	0,9	0,2

=

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 2006-2007, 39 700 élèves sont scolarisés en classes d'intégration scolaire (CLIS), effectif en légère diminution par rapport à l'année précédente (- 0,4 %). Sur une période plus longue, la baisse des effectifs de CLIS reflète la priorité donnée à l'intégration individuelle. La scolarisation individuelle progresse d'ailleurs de 10 %.

Les élèves de CLIS représentent 0,6 % de l'ensemble des élèves du premier degré et 1 % des élèves de l'enseignement élémentaire public et privé. 91 % d'entre eux fréquentaient une école publique [1]. La répartition par académie de la part de la scolarisation collective (CLIS) par rapport aux effectifs de l'enseignement primaire fait apparaître des différences notables [3]. Les taux les plus forts se rencontrent en Guyane, en Guadeloupe ainsi que dans l'académie de Caen (entre 1,9 % et 1,5 %), les taux les plus faibles dans les académies franciliennes ainsi que dans les académies de Nantes et de Rennes (moins de 0,8 %).

Après leur scolarisation en CLIS, les élèves sont, en principe, accueillis dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et dans les unités pédagogiques d'intégration (UPI). 93 % des élèves en intégration collective fréquentent une CLIS 1 (classe ayant vocation à accueillir des élèves présentant un handicap mental), 3 % une CLIS 2 (handicap auditif), 1 % une CLIS 3 (handicap visuel) et 3 % une CLIS 4 (handicap moteur).

Définitions

■ **Écoles spécialisées.** Le terme "écoles spécialisées" regroupe les quatre types d'écoles suivants :

- écoles maternelles spécialisées ;
- écoles de plein air ;
- écoles autonomes de perfectionnement ;
- écoles de niveau élémentaire spécialisé.

■ **CLIS.** Classes d'intégration scolaire. Elles accueillent des élèves présentant un handicap mental, auditif, visuel ou moteur, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré (année 2006).

[1] Évolution des effectifs de CLIS (France métropolitaine + DOM)

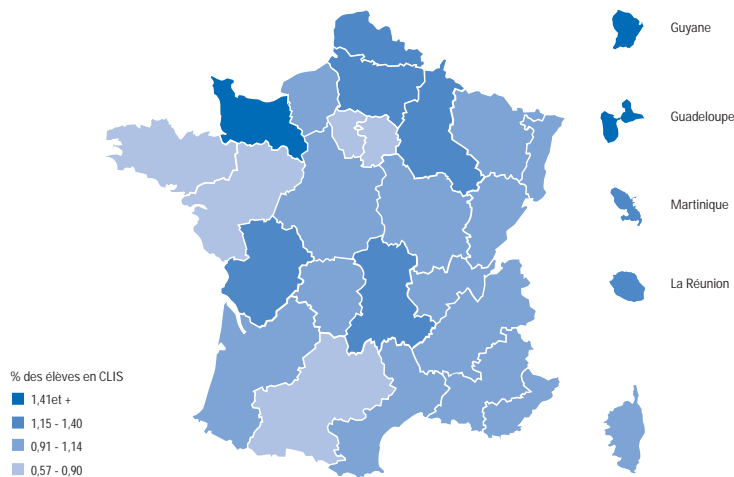
	1980 1981	1990 1991	1991 1992	1993 1994	1994 1995	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2004 2005	2005 2006	2006 2007
Public											
Écoles ordinaires	84 306	58 979	56 716	46 866	43 596	42 411	42 631	40 296	35 064	36 973	37 011
Écoles spécialisées	5 784	2 653	2 582	2 421	2 224	2 085	1 902	1 909	690	779	658
Total	90 090	61 632	59 298	49 287	45 820	44 496	44 533	42 205	35 754	37 752	37 669
Privé											
Écoles ordinaires	5 009	3 693	3 451	2 644	2 329	2 295	2 283	2 383	1 816	2 002	2 003
Écoles spécialisées	385	183	237	263	264	211	207	202	14	76	12
Total	5 394	3 876	3 688	2 907	2 593	2 506	2 490	2 585	1 830	2 078	2 015
Total Public + Privé	95 484	65 508	62 986	52 194	48 413	47 002	47 023	44 790	37 584	39 830	39 684
% du Public	94,4	94,1	94,1	94,4	94,6	94,7	94,7	94,2	95,1	94,8	94,9

[2] Répartition par sexe et par âge des effectifs de CLIS (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	1984 1985	1990 1991	1991 1992	1993 1994	1994 1995	1997 1998	1998 1999	1999 2000	2004 2005 (1)	2005 2006	2006 2007
Garçons	59,3	60,1	60,2	60,4	60,3	60,8	60,6	60,6	...	62,0	62,1
Filles	40,7	39,9	39,8	39,6	39,7	39,2	39,4	39,4	...	38,0	37,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
7 ans et moins	5,7	7,1	7,6	9,0	9,7	8,9	8,9	9,1	11,8	11,4	11,3
8 ans	11,7	14,0	13,2	13,7	14,2	14,0	14,1	13,9	16,6	16,0	15,5
9 ans	17,4	21,0	20,7	20,6	21,2	21,6	21,6	22,0	22,8	22,9	21,7
10 ans	23,1	24,8	25,0	23,9	24,8	25,3	25,7	25,7	24,4	25,1	25,6
11 ans	25,9	24,6	25,7	26,2	24,4	25,1	24,9	25,0	22,1	22,4	23,7
12 ans et plus	16,2	8,5	7,8	6,6	5,7	5,1	4,8	4,3	2,4	2,2	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Données par sexe non disponibles.

[3] Part des effectifs scolaires en CLIS par rapport aux effectifs du niveau élémentaire en 2006-2007 (Public + Privé)



3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 2006, 111 100 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le premier degré dont 9 % dans l'enseignement privé. L'effectif des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré a progressé de 6 300 élèves (+ 6 %) [1]. La majorité des élèves accueillis souffrent de troubles des fonctions cognitives ou de troubles psychiques (70 000 élèves).

22 % des élèves handicapés fréquentant une classe dans le premier degré bénéficient d'un accompagnement individuel, dont près de un sur cinq à temps plein. Cet accompagnement est assuré soit par un assistant de vie scolaire (AVS), soit par une personne recrutée sur un emploi de vie scolaire (EVS) dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Les EVS sont mobilisés prioritairement dans l'accueil des enfants handicapés dans les classes maternelles [2]. Ce sont les déficients moteurs, les polyhandicapés, les déficients psychiques ainsi que les déficients visuels qui sont les plus suivis (respectivement 46 %, 37 %, 35 % et 25 %) alors que seul un élève sur cinq présentant une déficience viscérale ou métabolique est suivi.

Par ailleurs, 10 % des élèves handicapés fréquentent une classe ordinaire avec l'aide d'un enseignant spécialisé [4]. Mais il existe de fortes disparités selon les déficiences ; parmi les élèves scolarisés individuellement, près d'un déficient auditif sur trois, un sur quatre pour les déficients visuels ont bénéficié de ce type d'aide et seulement deux sur cent pour les élèves présentant une déficience viscérale ou métabolique.

Outre ces différentes formes d'accompagnement, les élèves handicapés peuvent bénéficier de matériel pédagogique adapté (financement par l'Éducation nationale), d'aménagement des bâtiments, ainsi que de transport spécifique, destinés à faciliter leur scolarisation. Ainsi, 8 % des élèves handicapés ont bénéficié de matériel pédagogique adapté ; plus de la moitié des déficients visuels, un tiers des handicapés moteurs et un quart des déficients auditifs.

Définitions

■ Classification des principales déficiences présentées par les élèves.

- **Les troubles des fonctions cognitives** concernent les déficiences intellectuelles.
- **Les troubles psychiques** recouvrent les troubles de la personnalité, les troubles du comportement comme les troubles envahissants du développement (TED), dont l'autisme.
- **Les troubles spécifiques des apprentissages** comprennent la dyslexie, la dysphasie, la dyspraxie, etc. Ils comprennent également le mutisme, l'aphasie, les troubles du langage écrit ou oral.
- **Les troubles des fonctions motrices** sont une limitation plus ou moins grave de la faculté de se mouvoir ; ils peuvent être d'origine cérébrale, spinale, ostéo-articulaire ou musculaire ; ils comprennent entre autres les amputations, la quadriplégie, la paraplégie, l'hémiplégie, et les infirmités motrices cérébrales sans déficience intellectuelle.
- **Les troubles des fonctions auditives** concernent non seulement l'oreille mais aussi ses structures annexes et leurs fonctions. La subdivision la plus importante des déficiences auditives concerne les déficiences de la fonction de l'ouïe. Le terme "sourd" ne doit être attribué qu'aux individus dont la déficience auditive est d'une sévérité telle qu'elle ne peut se prêter à aucun appareillage.
- **Les troubles des fonctions viscérales métaboliques ou nutritionnelles** sont des déficiences des fonctions cardio-respiratoires, digestives, hépatiques, rénales, urinaires, ou de reproduction, déficience métabolique, immuno-hématologique, les troubles liés à une pathologie cancéreuse, toutes les maladies chroniques entraînant la mise en place d'aménagements ou l'intervention de personnels.
- **Les troubles des fonctions visuelles** regroupent les cécités, les autres déficiences de l'acuité visuelle ainsi que les troubles de la vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 07.23.

Sources : Enquête n° 3 relative aux élèves porteurs de maladies invalidantes ou de handicaps scolarisés dans le premier degré (année 2006).

[1] Répartition par déficience et par âge des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré en 2006 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2 et 3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans et+	Total
Troubles des fonctions cognitives	678	1 471	2 699	3 821	5 083	6 885	8 506	9 273	8 783	722	47 921
Troubles psychiques	1 158	2 241	3 011	3 114	2 694	2 688	2 407	2 423	1 930	306	21 972
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	84	267	690	1 020	1 331	1 564	1 677	1 917	1 503	120	10 173
Troubles des fonctions motrices	577	679	738	822	808	770	689	771	432	141	6 427
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	771	830	1 000	1 030	920	834	740	770	263	41	7 199
Troubles des fonctions visuelles	143	187	232	286	318	299	276	287	119	34	2 181
Troubles des fonctions auditives	324	430	474	558	485	517	490	469	321	64	4 132
Plusieurs fonctions associées	632	966	1 195	1 124	1 020	957	919	817	734	127	8 491
Autre	184	291	340	360	304	335	288	265	197	23	2 587
Total	4 551	7 362	10 379	12 135	12 963	14 849	15 992	16 992	14 282	1 578	111 083
%	4,1	6,6	9,3	10,9	11,7	13,4	14,4	15,3	12,9	1,4	100,0

[2] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré selon la déficience et l'accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire en 2006 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire						Total
	AVS-I		AVS-CO	EVS		Pas d'accompagnement	
	Temps plein	Temps partiel			Temps plein		Temps partiel
Troubles des fonctions cognitives	622	2 118	17 859	573	2 489	24 260	47 921
Troubles psychiques	995	2 788	2 949	908	3 002	11 330	21 972
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	103	1 074	733	75	710	7 478	10 173
Troubles des fonctions motrices	682	1 177	900	335	771	2 562	6 427
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	129	242	211	101	247	6269	7 199
Troubles des fonctions visuelles	71	246	242	45	174	1 403	2 181
Troubles des fonctions auditives	56	255	476	32	232	3 081	4 132
Plusieurs fonctions associées	449	1 108	1 606	465	1 128	3 735	8 491
Autre	49	169	200	54	205	1 910	2 587
Total	3156	9177	25 176	2 588	8 958	62 028	111 083
%	2,8	8,3	22,7	2,3	8,1	55,8	100,0

[3] Répartition des élèves handicapés scolarisés dans le premier degré bénéficiant d'un matériel pédagogique adapté en 2006 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Matériel pédagogique adapté			Total
	Oui	Non		
Troubles des fonctions cognitives	1 161	46 760		47 921
Troubles psychiques	447	21 525		21 972
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	1 230	8 943		10 173
Troubles des fonctions motrices	2 151	4 276		6 427
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	201	6 998		7 199
Troubles des fonctions visuelles	1 128	1 053		2 181
Troubles des fonctions auditives	1 035	3 097		4 132
Plusieurs fonctions associées	889	7 602		8 491
Autre	80	2 507		2 587
Total	8 322	102 761		111 083
%	7,5	92,5		100,0

[4] Répartition par déficience des élèves handicapés du premier degré scolarisés individuellement avec l'aide d'un enseignant spécialisé en 2006 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Déficience	Effectifs en scolarisation individuelle	Dont aidés par un enseignant spécialisé	%
Troubles des fonctions cognitives	18 493	1 747	9,4
Troubles psychiques	17 656	1 425	8,1
Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.)	9 080	871	9,6
Troubles des fonctions motrices	5 513	455	8,3
Troubles des fonctions viscérale, métabolique ou nutritionnelle	7 000	119	1,7
Troubles des fonctions visuelles	1 887	472	25,0
Troubles des fonctions auditives	3 325	976	29,4
Plusieurs fonctions associées	6 102	581	9,5
Autre	2 343	110	4,7
Total	71 399	6 756	9,5

3 Les élèves du premier degré

Présentation

En 1999-2000, le nombre d'élèves de nationalité étrangère des établissements publics et privés du premier degré, en France métropolitaine, était de 372 300 et représentait 5,9 % de l'ensemble des élèves [1].

Il était en diminution de près de 23 000 par rapport à la rentrée 1998, soit une variation de - 5,8%. Cette baisse a affecté le secteur public seulement, les effectifs d'élèves étrangers dans le secteur privé ayant augmenté de 138 élèves alors qu'ils étaient stables entre les deux précédentes rentrées scolaires.

Les populations les plus représentées étaient, comme l'année précédente, les Marocains (23,1 % de l'ensemble des élèves étrangers), les Algériens (14,5 %), les autres nationalités d'Afrique (12,9 %), les Turcs (12,9 %) et les Portugais (10,0 %) [2].

La part des élèves étrangers a donc augmenté dans le secteur privé, où elle est de 1,6 % : dans le secteur public, à l'inverse, elle a été en diminution, passant de 7,5 % à la rentrée 1997 à 7,0% à la rentrée 1998 et à 6,6 % pour 1999. Sur l'ensemble des deux secteurs, elle a été de 5,5 % dans l'enseignement préélémentaire et de 6,1 % en élémentaire (du CP au CM2). Cette part était de 70,3% en classe d'initiation, de 12,0 % en classe d'adaptation et de 10,7% dans les classes d'intégration scolaire [3].

La proportion d'élèves étrangers a varié fortement selon les académies : elle était respectivement de 18,7 %, 11,0 % et 9,9% dans les académies de Paris, Créteil et Versailles. Les parts les plus faibles, qui par ailleurs sont restées identiques par rapport à la rentrée 1998, ont été observées dans les académies de Rennes (1,1 %), de Nantes (1,4 %) et de Caen (1,5 %) [4]. Parmi les académies d'outre-mer, seule la Guyane avait une part très élevée d'élèves étrangers (plus de 30 %) en légère augmentation par rapport à la rentrée 1998. Ces élèves provenaient le plus souvent de Chine, d'Haïti, ou du Surinam.

Définitions

■ **Élèves de nationalité étrangère.** L'enregistrement de la nationalité peut souffrir d'imprécision :

- les enfants dont la nationalité est acquise par naturalisation de façon récente peuvent être comptabilisés à tort parmi les enfants étrangers ;
- il peut y avoir également confusion entre la nationalité de l'enfant et celle du chef de famille.

Dans les instructions relatives au recensement des élèves de nationalité étrangère, il est cependant indiqué que c'est la nationalité de l'élève et non celle de ses parents qui doit être prise en compte.

Est français, par filiation, tout enfant dont l'un des parents au moins est français (ce qui revient à dire que les enfants des couples dits "mixtes" sont français). Est français, par la naissance en France, tout enfant né en France lorsque l'un au moins de ses parents y est né. Tous les résultats présentés font référence à la population des élèves recensés comme étrangers par les directeurs d'école : cette population est différente de la population des immigrants (des élèves étrangers peuvent être nés en France par exemple) et de la population d'origine étrangère.

■ **Classes d'initiation.** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves nouveaux arrivants non francophones.

■ **Classes d'adaptation.** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire.** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental et qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (Circulaire du 18 novembre 1991).

Avertissement : Les données pour les années scolaires 2000-2001 à 2006-2007 étant indisponibles, cette double page reprend les données équivalentes de l'édition 2000.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquête de la Direction de l'évaluation et de la prospective.

[1] Évolution du nombre d'élèves de nationalité étrangère dans le premier degré (France métropolitaine, Public + Privé)

	1975 1976	1984 1985	1990 1991	1991 1992	1992 1993	1993 1994	1994 1995	1995 à 1997	1997 1998 (1)	1998 1999	1999 2000 (2)
Effectifs	562 994	710 335	643 928	627 734	594 157	574 250	551 849		424 798	395 049	372 268
% du nombre total d'élèves	7,7	10,6	9,6	9,4	9,0	8,8	8,4		6,7	6,2	5,9

(1) Une estimation a été faite pour les départements n'ayant pas répondu à l'enquête. (2) Une estimation a été faite pour 402 écoles publiques et 569 écoles privées.

[2] Répartition des élèves étrangers du premier degré par nationalité ou origine géographique en 1999-2000 (France métropolitaine)

	Public	Privé	Pu + Pr	% du nombre total d'élèves étrangers
Algériens	52 887	1 167	54 054	14,5
Marocains	84 712	1 156	85 868	23,1
Tunisiens	26 793	450	27 243	7,3
Autres nationalités d'Afrique	47 147	929	48 076	12,9
Espagnols	3 260	536	3 796	1,0
Portugais	35 300	1 781	37 081	10,0
Italiens	3 384	450	3 834	1,0
Autres nationalités de l'Union européenne	12 284	2 972	15 256	4,1
Turcs	47 487	613	48 100	12,9
Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens	11 336	469	11 805	3,2
Autres nationalités	34 096	3 059	37 155	10,0
Total	358 686	13 582	372 268	100,0
% du nombre total d'élèves	6,6	1,6	5,9	

[3] Répartition des élèves étrangers du premier degré par structure d'accueil et leur part dans les effectifs totaux en 1999-2000 (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	Préélémentaire	CP-CM2	Initiation	Adaptation	CLIS	Total
Public						
Effectifs	128 143	223 374	1 469	946	4 754	358 686
% du nombre total d'élèves	6,1	6,8	72,6	12,8	11,3	6,6
Privé						
Effectifs	4 348	8 974	42	173	45	13 582
% du nombre total d'élèves	1,4	1,6	33,6	9,0	1,7	1,6
Total France métropolitaine						
Effectifs	132 491	232 348	1 511	1 119	4 799	372 268
% du total d'élèves	5,5	6,1	70,3	12,0	10,7	5,9
France métropolitaine + DOM						
Public	132 201	230 592	1 477	951	4 961	370 182
Privé	4 581	9 219	42	173	45	14 060
Total	136 782	239 811	1 519	1 124	5 006	384 242

[4] Répartition des élèves de nationalité étrangère du premier degré par académie (Public + Privé)

Académies	% élèves étrangers/ensemble des effectifs	Académies	% élèves étrangers/ensemble des effectifs
Aix-Marseille	6,3	Nice	8,1
Amiens	3,4	Orléans-Tours	5,6
Besançon	6,3	Paris	18,7
Bordeaux	3,6	Poitiers	1,2
Caen	1,5	Reims	3,8
Clermont-Ferrand	3,7	Rennes	1,1
Corse	14,9	Rouen	3,8
Créteil	11,0	Strasbourg	9,4
Dijon	4,5	Toulouse	3,7
Grenoble	5,9	Versailles	9,9
Lille	2,9	Moyenne métropole	5,9
Limoges	4,0	Guadeloupe	3,6
Lyon	8,7	Guyane	30,2
Montpellier	6,3	Martinique	0,4
Nancy-Metz	5,1	La Réunion	0,1
Nantes	1,4		

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Les évaluations diagnostiques passées en septembre 2006 par les élèves scolarisés en classe de CE2 ont permis à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) de recueillir des informations concernant les acquis et les points faibles des élèves en mathématiques et en français en début du cycle III.

Les élèves ont répondu correctement, en moyenne, à 70 % des items de français et de mathématiques. On observe une grande hétérogénéité des résultats pour les deux matières. En effet, les 10 % des élèves les plus forts obtiennent des scores plus de deux fois supérieurs à ceux des 10 % des élèves les plus faibles.

À l'entrée en CE2, les élèves réussissent, en moyenne, près de 91 % des items du champ "Reconnaissance de mots" et le champ le moins bien réussi est "Production de texte" (63 %). En mathématiques, la réussite des élèves varie également d'un champ à l'autre. Ainsi, le score moyen en "Grandeurs et mesures" est de 65 % et celui en "Connaissance de nombres entiers naturels" avoisine les 75 %.

En mathématiques et en français, les élèves scolarisés dans des écoles publiques hors ZEP/REP obtiennent des scores du même ordre de grandeur que les élèves scolarisés dans les écoles privées. Les élèves scolarisés dans des établissements classés en éducation prioritaire obtiennent 9 points de moins en mathématiques et plus de 8 points de moins en français que les élèves des écoles publiques hors ZEP/REP.

De plus, plusieurs caractéristiques des élèves sont liées à leurs réussites. L'âge et l'origine sociale sont les deux variables les plus liées aux taux de réussite. Ainsi, on observe une différence de plus de 21 points entre les élèves ayant un an d'avance et ceux ayant un an de retard. Les élèves issus de catégories sociales favorisées (cadres et professions libérales) réussissent significativement mieux que les enfants d'employés (6 points d'écart en français et 9 points en mathématiques) ou d'ouvriers (11 points d'écart en français et 12 points en mathématiques).

Définitions

■ **Le cadre de l'enquête.** Depuis la rentrée 1989, une évaluation diagnostique des compétences en français et en mathématiques est proposée aux enseignants pour les aider à repérer les acquis et les éventuelles difficultés des élèves en début de CE2 (cycle des approfondissements) et à adapter ainsi leurs pratiques pédagogiques.

■ **Les items.** Ils ont été répartis en champs. Les champs, ancrés dans les programmes, sont des regroupements d'items qui correspondent à un ensemble d'activités spécifiques.

■ **En français,** l'évaluation en début de CE2 vise à apprécier les compétences du savoir lire et du savoir écrire à travers quatre champs : Compréhension, Reconnaissance de mots, Production de textes et Écriture et orthographe.

■ **En mathématiques,** l'évaluation en début de CE2 vise à apprécier les objectifs de savoir, de savoir-faire et de résolution de problèmes à travers cinq champs d'application : Connaissances de nombres entiers naturels, Exploitation de données numériques, Calcul, Espace et géométrie et Grandeurs et mesures.

■ **L'échantillon.** Afin de fournir des références nationales à l'ensemble des acteurs du système éducatif, les résultats nationaux sont calculés sur un échantillon, tiré aléatoirement, de 5 087 élèves de CE2 scolarisés dans des écoles publiques ou privées sous contrat de France métropolitaine. L'échantillon est ensuite redressé pour être le plus semblable possible à la population des élèves de CE2.

→ Pour en savoir plus

Sites Internet

<http://www.evace26.education.gouv.fr>

<http://educ-eval.education.fr>

Sources : Enquête d'évaluation des compétences à l'entrée en CE2, DEPP, septembre 2006.

L'évaluation diagnostique en début de CE2

[1] Pourcentages de réussite aux items de français et de mathématiques en début de CE2 (France métropolitaine, septembre 2006)

	Moyenne	Médiane	Écart-type (1)
Français (sur 100)	70,7	72,0	15,4
Mathématiques (sur 100)	69,9	72,6	17,0

(1) L'écart-type est un indicateur de dispersion autour de la moyenne.

	10 % les plus faibles	10 % les plus forts
Français (sur 100)	41,4	92,4
Mathématiques (sur 100)	37,7	94,1

[2] Pourcentages de réussite aux items de français et de mathématiques à l'entrée en CE2 Résultats par champ (France métropolitaine, septembre 2006)

Français		Mathématiques	
Compréhension	75,3	Connaissance de nombres entiers naturels	74,2
Reconnaissance de mots	90,9	Exploitation de données numériques	65,5
Production de textes	62,8	Calcul	71,0
Écriture et orthographe	65,1	Espace et géométrie	68,5
		Grandeurs et mesures	65,3

[3] Pourcentages de réussite aux items de français et de mathématiques à l'entrée en CE2 selon le type d'établissement fréquenté (France métropolitaine, septembre 2006)

	Français	Mathématiques
Secteur public	70,6	69,9
Secteur privé	71,2	70,2
Secteur public hors ZEP/REP	71,7	71,1
REP/ZEP	65,0	63,5
ZEP	63,6	61,8

[4] Disparités de résultats des élèves de CE2 (1) selon l'origine sociale (%) (France métropolitaine, septembre 2006)

	Cadres, professions libérales	Professions intermédiaires	Agriculteurs exploitants	Employés	Artisans, commerçants	Ouvriers	Inactifs
Français	77,7	74,8	73,2	71,3	71,9	66,8	62,1
Mathématiques	78,5	73,6	73,4	69,5	71,2	66,3	60,0

(1) Seuls 47 % des élèves de l'échantillon ont une PCS renseignée.

[5] Disparités de résultats des élèves de CE2 selon le sexe (%) (France métropolitaine, septembre 2006)

	Garçons	Filles
Français	68,4	73,3
Mathématiques	71,2	68,5

[6] Disparités de résultats des élèves de CE2 selon l'âge (%) (France métropolitaine, septembre 2006)

	7 ans	8 ans	9 ans
Français	79,6	72,1	58,6
Mathématiques	80,2	71,3	58,4

Remarque - Les élèves de 8 ans sont nés en 1998, ce qui est l'âge "normal" d'un élève de CE2. Les élèves de 7 ans ont un an d'avance et ceux de 9 ans un an de retard.

3 Les élèves du premier degré

Présentation

Au cours des vingt dernières années, les redoublements à l'école élémentaire ont diminué de près de moitié : 35 % des écoliers qui commençaient leur scolarité élémentaire en 1978 ont redoublé contre seulement 18 % des élèves entrés au cours préparatoire (CP) en 1997 [2]. Si une telle évolution n'est pas sans doute indépendante de la généralisation de la scolarisation en maternelle à trois ans, elle reflète aussi les changements survenus dans la politique éducative : tant la loi d'orientation de 1989 que la réforme de 1992 introduisant les cycles à l'école limitaient les redoublements à un seul au cours de toute la scolarité élémentaire.

Cette baisse est générale, mais la structure du redoublement change. Au début des années soixante-dix, les scolarités élémentaires étaient marquées par un taux de redoublement du CP relativement élevé : 13 % des écoliers redoublaient cette classe [1]. Si les redoublements sont aujourd'hui toujours concentrés en début de scolarité, ils se répartissent de manière relativement équilibrée entre le CP et le CE1 : 6 % des élèves redoublent la première classe, 7 % la seconde. Là encore, ces évolutions portent la marque de l'instauration de la politique des cycles : des élèves qui auraient, avant la réforme, redoublé le CP, redoublent le CE1 qui marque la fin du cycle des apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, les redoublements ont d'autant plus tendance à être concentrés sur les deux premiers niveaux que les écoliers ne peuvent en principe redoubler qu'une fois durant leur scolarité élémentaire.

La baisse des redoublements touche tous les milieux sociaux, mais les disparités sociales de redoublement restent importantes : alors que seulement 3 % des enfants d'enseignants redoublent, 41 % des enfants d'inactifs et 25 % de ceux d'ouvriers sont dans ce cas [2]. Elle n'a pas permis aux garçons de combler leur déficit de réussite par rapport aux filles : 20 % des garçons redoublent contre seulement 15 % des filles. La meilleure réussite des filles est très prononcée parmi les enfants d'agriculteurs : 17 % des garçons redoublent contre seulement 7 % des filles [3].

Enfin, la durée de la scolarité en maternelle joue un rôle important car si plus d'un quart des enfants scolarisés deux ans en maternelle redoublent, ils sont 15 % quand ils y ont passé quatre ans.

Définitions

■ Les panels utilisés :

- le panel 1997 est un échantillon représentatif au 1/81^e des élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire à la rentrée scolaire 1997-1998 dans une école publique ou privée de France métropolitaine. Il est issu d'un sondage à deux degrés. Un échantillon aléatoire d'écoles a d'abord été constitué en retenant quatre critères de stratification : la taille de l'école – appréciée par le nombre d'élèves scolarisés au cours préparatoire –, le secteur, l'appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire et la taille de l'unité urbaine. Dans chaque école, les élèves ont été ensuite tirés aléatoirement selon des modalités qui diffèrent selon le nombre de classes de CP et le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau ;
- le panel 1978 est un échantillon représentatif au 1/45^e des élèves scolarisés au cours préparatoire dans une école publique ou privée de France métropolitaine en septembre 1978.

■ La population étudiée :

- pour le panel 1997, elle comprend les 8 688 élèves de l'échantillon principal dont la scolarité a pu être observée au cours des sept premières années d'études élémentaires ;
- pour le panel 1978, elle comporte les 15 697 élèves de l'échantillon principal dont la scolarité a pu être observée au cours des sept premières années d'études élémentaires.

→ Pour en savoir plus

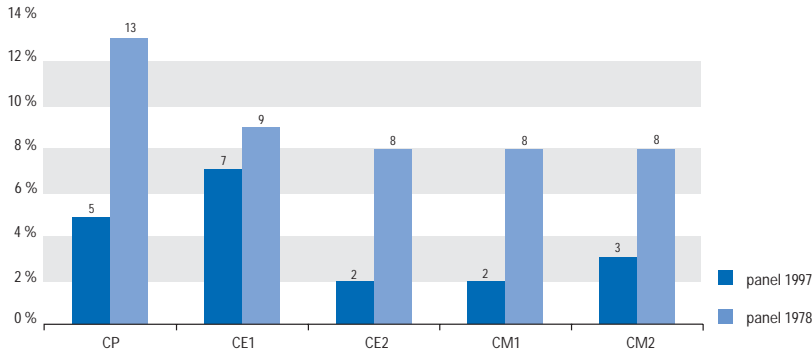
Publications

- J.-P. Caille, "Scolarisation à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire", *Éducation & formations*, n° 60, MEN-DEP, juillet-septembre 2001.
- J.-P. Caille, "Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire", *Éducation & formations*, n° 69, MEN-DEP, juillet 2004.
- O. Cosnefroy, T. Rocher, "Le redoublement au cours de la scolarité obligatoire : nouvelles analyses, mêmes constats", *Éducation & formations*, n° 70, MEN-DEP, décembre 2004.

Sources : [1] Fichier du panel 1978, fichier du panel 1997, DEP. [2][3] Fichier du panel 1997, DEP.

Le redoublement à l'école élémentaire

[1] Évolution des taux de redoublement en CP entre 1978 et 1997 (France métropolitaine, Public + Privé)



Lecture - 5 % des élèves entrés au CP en 1997 redoublent cette classe.

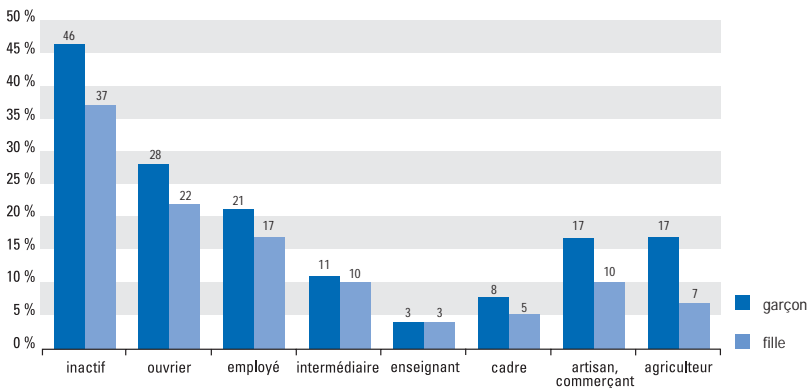
[2] Proportions d'élèves entrés au CP en 1978 et 1997 ayant redoublé en élémentaire (France métropolitaine, Public + Privé)

	1997	1978	Comparaison logistique 1978 vs 1997
PCS de la personne de référence du ménage (1)			
agriculteur	12	33	4
artisan, commerçant	14	31	3
cadre	7	12	2
enseignant	3	8	3
intermédiaire	11	22	2
employé	19	33	2
ouvrier	25	46	3
inactif	41	55	2
Sexe			
garçon	20	38	2
filles	15	32	3
Durée de la maternelle			
2 ans ou moins	27	40	2
3 ans	18	33	2
4 ans ou plus	15	29	2
Ensemble	18	35	3

(1) PCS : profession et catégorie socioprofessionnelle.

Lecture - 18 % des élèves entrés au CP en 1997 ont redoublé lors de leur scolarité élémentaire.

[3] Proportions d'élèves entrés au CP en 1997 ayant redoublé en élémentaire selon le sexe de l'élève et la PCS de la personne de référence (France métropolitaine, Public + Privé)



3 Les élèves du premier degré

Présentation

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, plus de 30 000 élèves de grande section de maternelle âgés de 5 et 6 ans ont fait l'objet d'une enquête sur leur état de santé organisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère en charge de la Santé, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale. L'examen dentaire pratiquée par les médecins et infirmiers de l'Éducation nationale révèle que 15 % des enfants ont au moins deux dents cariées, et 9,5 % non soignées. En ZEP, la prévalence des problèmes bucco-dentaires est plus élevée.

Le port de lunettes concerne plus d'un enfant sur dix en grande section de maternelle. Plus de 14 % des enfants de 5 et 6 ans sont en situation de surpoids (17 % en ZEP) et 4 % sont considérés obèses selon les seuils internationaux de l'IMC (Indice de masse corporelle). Enfin, plus d'un enfant sur dix souffre de problèmes respiratoires [1].

Une seconde enquête, également organisée par les ministères de la Santé et de l'Éducation nationale, a été réalisée au cours de l'année scolaire 2001-2002 auprès de 8 500 enfants scolarisés en CM2. L'examen dentaire montre que 37 % de ces élèves ont au moins deux dents cariées, soit près de deux fois et demi plus qu'en grande section de maternelle. En revanche, le pourcentage d'enfants ayant deux dents cariées non soignées est plus faible (8 %). 29 % des enfants interrogés déclarent connaître une anomalie visuelle et un quart porte des lunettes. Les problèmes de surpoids concernent à ces âges près d'un enfant sur cinq et un enfant sur quatre en ZEP. Mais le pourcentage d'élèves de CM2 souffrant d'obésité n'est pas plus élevé qu'en grande section de maternelle. Concernant les problèmes respiratoires, 14 % des enfants ont déjà eu de l'asthme au cours de leur vie et 10 % sont traités au moment de l'enquête pour cette pathologie.

Définitions

■ **Problèmes respiratoires.** L'enfant est considéré comme asthmatique si lui ou ses parents répondaient oui à l'une au moins des questions suivantes : "As-tu déjà eu des crises d'asthme", "Au cours des douze derniers mois, ton médecin t'a-t-il prescrit des médicaments contre l'asthme" (la liste des médicaments étant fournie).

■ **Le surpoids.** L'indicateur utilisé pour évaluer la corpulence est l'indice de masse corporelle qui correspond au rapport poids/(taille)², exprimé en kg/m².

■ **Santé bucco-dentaire.** Dans le cadre de l'enquête, un examen bucco-dentaire a été pratiqué par les infirmiers et médecins scolaires dans le but de dénombrer le nombre de dents cariées, soignées ou non. Sans avoir la précision d'un examen effectué par un dentiste, il permet toutefois de mesurer, à biais d'examen identique, les disparités de l'état de santé dentaire des enfants examinés.

■ **Vision.** La vision des élèves est évaluée à l'aide de trois séries de questions : le recensement des anomalies déjà connues, le port de lunettes et le résultats de tests standardisés assurant la comparabilité des données recueillies, effectués par le médecin scolaire.

→ Pour en savoir plus

Publications

- "L'état de santé des enfants de 5-6 ans dans les régions", Études et résultats, n° 250, juillet 2003,
- "La santé des enfants scolarisés en CM2 à travers les enquêtes santé scolaires en 2001-2002", Études et résultats, n° 313, juin 2004.

Sources : Enquêtes triennales en milieu scolaire organisées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère en charge de la Santé, la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la Performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale.

[1] L'état de santé des enfants de 5 et 6 ans scolarisés en grande section de maternelle en 1999-2000 (France métropolitaine + DOM)

	% d'élèves
Enfants ayant au moins deux dents cariés	15,0
Enfants ayant au moins deux dents cariés non soignées	9,5
Enfants portant des lunettes	12,3
Enfants non vaccinés contre la rougeole	5,7
Enfants ayant des problèmes respiratoires	11,9
Enfants en situation de surpoids	14,4
Enfants souffrant d'obésité	3,9

Source : enquête triennale sur la santé, DREES, DGESCO.

[2] L'état de santé des enfants scolarisés en CM2 en 2001-2002 (France métropolitaine + DOM)

	% d'élèves	En ZEP	Hors ZEP
Enfants ayant au moins deux dents cariés	37,1	49,8	34,2
Enfants ayant au moins deux dents cariés non soignées	8,1	15,2	7,3
Enfants portant des lunettes	25,9	22,8	26,3
Enfants non vaccinés contre la rougeole	4,8	2,9	5,0
Enfants ayant déjà eu de l'asthme au cours de leur vie	14,3	12,0	14,7
Asthme actuellement traité	9,5	8,0	9,7
Enfants en situation de surpoids	19,9	24,4	18,7
Enfants souffrant d'obésité	4,1	7,0	3,6

Source : enquête triennale sur la santé, DREES, DGESCO.

